



L'édito des élus

Rouchounes, Rouchoux,

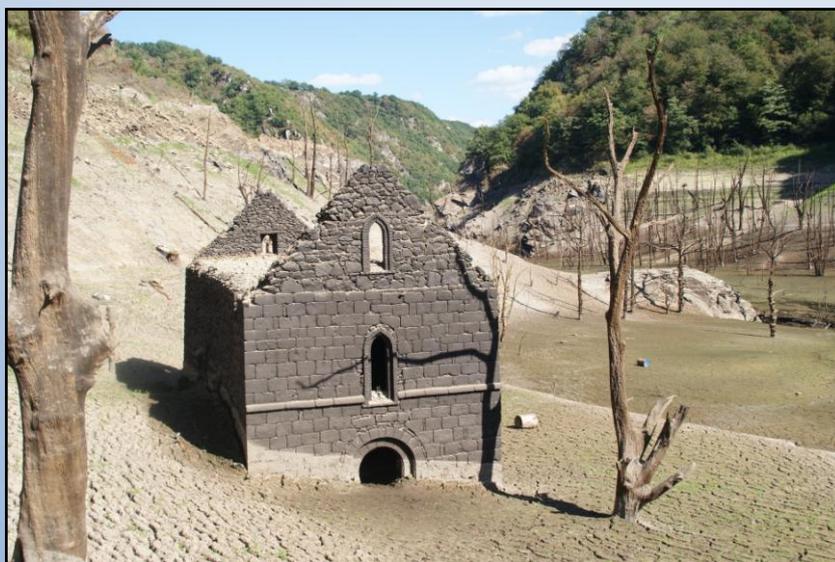
L'été qui se termine restera marqué par le nouvel attentat perpétré à Nice à l'issue du feu d'artifice du 14 juillet (quelle symbolique...). Au-delà de l'horreur suscitée par cet acte et du désarroi des familles touchées, nous avons assisté à une lamentable récupération de la part de certains responsables politiques. Ces pitoyables donneurs de leçons n'ont fait que diviser un peu plus notre société alors que l'unité nationale est une des armes maîtresse dans la lutte contre le terrorisme.

Localement, c'est Val Beneyte qui aura « fait le buzz » avec la vidange de Marèges et le feu de forêt du 6 septembre. La vidange décennale de Marèges a attiré durant trois semaines une foule de curieux venus découvrir ou redécouvrir la vallée bénie et les vestiges de notre ancien prieuré. L'incendie qui ravagea une partie pentue et boisée au dessus de l'usine EDF nécessita de gros moyens d'intervention (6 casernes et 50 pompiers). Cette forte mobilisation, sur une zone très difficile d'accès et très vulnérable en raison de la sécheresse de cet été, permit d'éviter le pire. La municipalité a adressé ses remerciements (pour leur efficacité et leur professionnalisme) aux secours engagés sur ce sinistre.

Enfin, pour rappel, nos deux nouveaux territoires d'appartenance ont été baptisés: pour la grande Région ce sera « Nouvelle Aquitaine » et pour la prochaine intercommunalité « Haute Corrèze Communauté ». Nous avons la vague impression que tout le monde s'en moque éperdument...

Bel automne à toutes et à tous.

Le conseil municipal



DU PONT DE ROTABOURG A LA CROIX D'ANGLARS

✓ Mise en accessibilité de la mairie : Les travaux répondant à la mise en accessibilité de notre mairie aux personnes handicapées sont terminés. Ces aménagements obligatoires ont été réalisés par la RMCL et ce pour un montant TTC de 23 379 €. Sur ce coût la commune devrait bénéficier de deux aides financières :

- Subvention de 32 % via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Subvention de 25 % via le CD (Conseil Départemental)

L'essentiel des travaux portait sur la rampe béton de la mairie. Au niveau de la salle polyvalente un emplacement réservé (avec panneau) a été matérialisé au sol.



✓ Réfection de la VC n° 2 : Le renforcement et la réfection de la couche de roulement de la VC 2 ont été effectués fin août par l'entreprise EUROVIA. Le coût de ces travaux est de 34 466 € TTC. La aussi le Département participera à hauteur de 10 000 €.



✓ Installation d'une VMC dans le logement n°2 à Val Beneyte : Le dispositif (Ventilation Mécanique Contrôlée) est destiné à assurer le renouvellement permanent de l'air à l'intérieur des pièces. C'est l'entreprise ROUSSEL qui a procédé à cet aménagement (coût : 3485,76 €).

VIDANGE DE MARÈGES

Cette opération, imposée tous les 10 ans par la réglementation aux barrages dont la hauteur est supérieure à 20 m, s'est terminée fin août. Elle aura permis de réaliser l'examen technique complet de l'ouvrage ainsi que des travaux de maintenance et de modernisation sur les organes normalement immergés. Cette vidange nous aura également donné l'occasion de redécouvrir les vestiges de notre prieuré et de ses annexes. Vous pouvez consulter d'autres photos en allant sur notre site web www.roke-le-peyroux.fr (rubrique albums photos).





ZOOM SUR LES FINANCES LOCALES

Le FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) a été instauré par la loi de finances en 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources des intercommunalités et des communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. En 2015 notre effort fiscal FPIC était de 5 281 €. Pour 2016, la contribution demandée à notre commune a été fixée à 9 519 € (montant transmis par la préfecture le 1^{er} juin). Même en nous montrant pessimistes, nous n'avions pas anticipé une telle hausse au moment d'établir le budget (6 000 € prévus en dépenses de fonctionnement). Une délibération a donc été nécessaire pour « récupérer » les 3 519 € manquants sur un autre compte.

A titre indicatif, pour notre intercommunalité (CCGHD) le FPIC est passé de 59 374 € en 2015 à 80 000 € cette année. Au niveau national la collecte du FPIC 2016 rapportera 1 milliard d'euros dans les caisses de l'Etat (780 millions en 2015).

✓ Ouverture de la MAM de Chirac-Bellevue : La Maison d'Assistantes Maternelles « Mon Arbre Multicolore » a ouvert ses portes le 1^{er} septembre. Les horaires d'ouverture sont fixés, du lundi au vendredi, de 7 H à 18 H 30. Trois types d'accueil sont proposés : régulier, périscolaire et occasionnel. Cette structure s'adresse en principe aux enfants de 10 semaines à 6 ans. Hélène et Mathilde, les deux assistantes maternelles, sont à votre disposition pour de plus amples renseignements (Hélène au 06 40 46 32 37 et Mathilde au 06 48 35 88 38).

Les MAM ont été créés en France en 2010. En 2016 on recense 1267 MAM ouvertes et 1430 projets d'ouverture. Ces chiffres masquent toutefois de fortes disparités géographiques : certains départements sont très largement pourvus (99 MAM en Maine et Loire) alors que d'autres ne comptabilisent aucune structure (Cantal ou Ardennes).

✓ Nouvelle intercommunalité : Curieusement, après les votes de notre EPCI (CCGHD) et de notre commune en juin dernier, nous avons été de nouveau appelés à délibérer (réunion du 12 juillet) sur le périmètre du futur territoire intercommunal, son nom, son siège social et le nombre d'élus qui y siègeront. Nous sommes restés sur la position déjà adoptée en votant à l'unanimité contre le projet, en sachant qu'au 1^{er} janvier notre EPCI n'existera plus.

A ce propos, lors d'un sondage effectué en mai dernier par le CEVIPOF, 73 % des français se sont dits fortement attachés à la commune en se prononçant pour un statu quo et le maintien des compétences exercées, 23 % se sont déclarés en faveur de la création de communes nouvelles et 12 % seulement pour une disparition au profit de l'intercommunalité. Comme quoi l'avis des français, tout comme celui d'une majorité d'élus de notre com/com actuelle, n'a pu être entendu par un Etat atteint de surdité profonde....

✓ Renouvellement des concessions hydrauliques : L'avenir des concessions hydrauliques préoccupe les élus de notre territoire puisque l'Union Européenne exige que la France s'ouvre à la concurrence, d'où le risque de voir changer l'opérateur en place EDF. Ce dernier de part sa tradition de service, de part son savoir faire et sa connaissance du terrain, répond parfaitement aux attentes de nos concitoyens. Les maires du canton de Haute-Dordogne concernés par ces renouvellements ont fait part de leurs inquiétudes à nos deux sénateurs, Daniel CHASSEING et Claude NOUGEIN, lors de la réunion cantonale du 17 août à Margerides. Les deux sénateurs corréziens sont intervenus auprès du Gouvernement pour demander la prorogation des concessions avec les opérateurs actuels.

✓ Aménagements dans les gîtes communaux : Mme Alice SIMON a entrepris le relooking de nos 5 gîtes communaux afin de les rendre plus accueillants et donc plus attractifs. Les nouveaux agencements et l'apport de décorations ont été effectués avec beaucoup de goût (...et d'huile de coude). Nous remercions notre agent technique pour son investissement et lui transmettons également les retours très favorables des vacanciers hébergés.

Le gîte n°2 (ancienne école) s'est libéré. Il sera de nouveau proposé à la location (à l'année) après un petit « rafraichissement » effectué par nos deux employés communaux.



✓ Sentier communautaire : La CCGHD avait proposé en 2015 l'ouverture d'un sentier de randonnée sur chacune de ses communes, sentier si possible en liaison avec le désormais très connu Bort/Argentat. Cette démarche ciblait la mise en valeur de notre territoire, mais répondait aussi à une demande très forte de la part des adeptes de la randonnée pédestre (évalués à 18 millions en France). A ce jour, 11 sentiers communautaires (sur les 13 souhaités) sont opérationnels. La marche inaugurale du sentier de Roche le Peyroux s'est effectuée le 5 mai en présence de Jean VALADE, président de la CCGHD.

La carte des sentiers communautaires est disponible gratuitement en mairie, à l'office de tourisme de Neuvic ou à l'accueil de la Com/Com. La présentation de notre circuit est annexée à cet édito.

✓ Tour du Limousin : Le jeudi 18 août, à l'occasion de la 3^e étape du tour du Limousin Le Lonzac/Liginiac, la caravane et les coureurs ont traversé notre commune (barrage des Chaumettes, cote de Rotabourg et bourg).

Nous nous associons au comité d'organisation de cette 49^e édition pour remercier les signaleurs locaux qui ont contribué à assurer la sécurité et la circulation à nos carrefours.

PASSAGE DU TOUR DU LIMOUSIN le 18 août 2016



Arrivée à Liginiac



Vers le barrage des Chaumettes



Traversée du bourg



✓ Le calendrier électoral 2017 : Le ministère de l'intérieur a présenté le calendrier des trois élections politiques de l'année 2017.

- Présidentielles : les dates retenues sont le dimanche 23 avril pour le 1^{er} tour, et le dimanche 7 mai pour le second tour.

- Législatives : elles se dérouleront les 11 et 18 juin pour la désignation des 577 députés.

- Sénatoriales (348 sénateurs) : Ces élections sont fixées au 24 septembre. Notre département n'est pas concerné par ce scrutin. En effet le renouvellement partiel du Sénat est triennal (tous les 3 ans) et nos deux sénateurs corréziens ont été désignés en 2014 (pour des mandats de 6 ans). Sont concernés par ces élections les départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre et Loire (37) aux Pyrénées Orientales (66).

A l'occasion des présidentielles la fermeture des bureaux de vote ne pourra s'effectuer, dans toutes les villes, qu'à partir de 19 H. Le but est d'éviter la divulgation des estimations de résultats avant 20 H.

Enfin, nous rappelons aux habitants de la commune non encore inscrits sur les listes électorales qu'ils peuvent effectuer les démarches en mairie jusqu'au 31 décembre.

✓ Message de vigilance EDF : EDF constate que des personnes ou des entreprises se présentant comme des conseillers EDF procèdent à des démarchages par courrier, e-mail ou en port à porte. Or EDF ne réalise pas ce type d'approches à domicile chez les clients particuliers et ne tente pas de recueillir des données personnelles. Ainsi, si vous êtes contactés par des personnes ou entreprises se prévalant d'appartenir au groupe EDF, ne leur présentez pas la moindre information. Ces démarcheurs utilisent souvent des noms très proches de véritables filiales ; il convient d'être vigilant. C'est EDF qui lance aujourd'hui une alerte, mais les arnaques peuvent venir d'ailleurs (banques, assurances, téléphone,...). Si vous êtes victimes de telles sollicitations, EDF vous recommande de déposer plainte auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie, et de dénoncer ces démarchages auprès de l'administration luttant contre les fraudes (DGCCRF).

